

TACTIS



Analyse de la demande potentielle et des besoins des publics cibles sur la CC du Bassin de Pompey

Etude de potentiel et des conditions de développement des tiers-lieux dans le Sud 54

septembre 2020



SOMMAIRE

1

Introduction

2

Synthèse de l'étude

3

**Analyse cartographique sur
l'intercommunalité**

4

Annexes



1

Introduction

Introduction

Objectifs de l'étude :

Cette étude a pour objectif d'approfondir le diagnostic des dynamiques de télétravail et de tiers-lieux sur le territoire Sud meurthe-et-mosellan par l'analyse des résultats du questionnaire diffusé au cours du premier semestre 2020 ainsi qu'une série d'analyses cartographiques.

Les différentes conclusions de cette étude sont des premiers éléments de réflexion mis à disposition des EPCI pour favoriser et orienter le développement de projets de tiers-lieux sur leur territoire.

Éléments employés pour produire cette étude :

- **Recueil et analyse des données existantes pour qualifier le besoin potentiel tiers-lieux de chaque intercommunalité :**
 - Enquête Ménages Déplacements Sud Meurthe-et-Moselle (2012/2013)
 - Etude du potentiel de développement et des possibilités de rabattement sur les gares et haltes du Sud 54 (2018)
 - Données INSEE (2015/2018)
 - Cartographies des flux et des possibilités de rabattements sur les principaux axes de mobilité
 - Réalisation d'entretiens avec les EPCI et porteurs de projets, benchmark des initiatives existantes
 - Réalisation et diffusion d'un questionnaire en ligne de consultation des acteurs pour estimer le volume potentiel du marché des tiers-lieux et les attentes des particuliers, des entreprises et de la sphère publique en matière de services proposés sur le territoire.
- **Etude cartographique et analyse :**
 - Production de cartographies analytiques à l'échelle de chaque EPCI du territoire présentant certains éléments clés afin d'identifier le potentiel de développement de tiers-lieux sur le territoire : densité de population, accessibilité, nombre d'entreprises, vieillissement de la population...

En annexe, deux tableaux présentent **la répartition des réponses par profil de répondants** (particuliers dans le cadre privé ou professionnel, représentant d'entreprise ou représentant de la sphère publique) et **par EPCI de résidence des répondants**.

L'étude s'est appuyée sur un questionnaire recueillant les besoins des publics cibles des tiers-lieux sur le territoire



Les particuliers hors de la sphère professionnelle privilégient l'espace culturel *(Résultats Pays Val de Lorraine)*

- Un tiers privilégient le **lieu culturel**, puis près d'un tiers l'atelier pour bricoler, apprendre et fabriquer;
- Plus de **la moitié** des répondants souhaiteraient le fréquenter **une à deux fois par mois** ;
- **21 €** de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Une majorité de répondants salariés entre 35 et 60 ans, et tout de même 20,5% de retraités.



Les particuliers dans la sphère professionnelle favorisent l'accès à du conseil et de la formation *(Résultats Pays Val de Lorraine)*

- **Plus du tiers** des répondants priorisent l'**accès à du conseil ou de la formation** pour leur activité ;
- **15€** de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Une majorité de répondants a entre 35 et 60 ans et autant de salariés que de travailleurs indépendants



Les entreprises cherchent principalement un lieu de rencontres inter-entreprises *(Résultats Pays Val de Lorraine)*

- Parmi les répondants, autant d'entreprises cherchent un bureau partagé qu'un lieu de rencontre inter-entreprises. Attention toutefois, l'échantillon d'entreprises ayant répondu sur le Val de Lorraine est très faible (3 répondants).
- En majorité des entreprises de moins de 10 salariés, dans des communes rurales et sur les secteurs de l'agriculture et du service aux entreprises : **peu d'activités propices au télétravail**

Les tiers-lieux du territoire sont protéiformes et peuvent se regrouper en 5 grandes typologies

Tiers-lieu d'activité

Ils encouragent au travers d'espaces de travail partagés, l'échange, la collaboration, l'élaboration de projets communs, ou encore la mutualisation de ressources (locaux, outils, compétences, réseaux, ...).

Ils peuvent également **porter des valeurs d'innovation** qu'on retrouvera dans certains tiers-lieux (Créative House, Startups Studio,...) qui peuvent accompagner de bout en bout la viabilisation d'une entreprise innovante et la mise en marché de ses solutions et produits par une entrée au capital dès son entrée dans le programme d'accélération.

Tiers-lieu d'innovation

Ils cherchent à stimuler les processus d'innovation en faisant interagir une diversité d'acteurs (chercheurs, acteurs économiques et usagers), **en s'appuyant sur le partage, l'expérimentation et le prototypage.**

Ouverts à tous, particuliers comme professionnels, ils mettent à disposition toutes sortes d'outils et s'adressent notamment à ceux qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage, de la phase de prototypage à la phase de mise au point, de la phase de mise au point à celle de déploiement, etc.

Tiers-lieu social

Ils reposent sur un objectif social affirmé, autour d'enjeux sociétaux, de participation citoyenne, d'entrepreneuriat social ou encore de transitions démocratiques. Ces tiers-lieux sont fortement structurés autour des acteurs de l'économie collaborative, de l'économie numérique et de l'ESS (Économie sociale et solidaire).

Ouverts à tous publics, ils permettent également d'une part d'apporter des services, de favoriser les relations humaines de proximité, la rencontre intergénérationnelle et à soutenir localement les porteurs de projets associatifs.

Tiers-lieu de service au public

Ils assurent un service de proximité et un accompagnement personnalisé, facilitent les démarches administratives (via des connexions Internet en libre accès, des outils de communication interactifs, de la visioconférence), et **améliorent la qualité du service public.**

Sans forme juridique imposée, ces lieux peuvent être portés par une collectivité, un EPCI, un opérateur de service au public ou une association. Ils visent également à régénérer des territoires en déprise, à rendre plus attractifs les territoires ruraux et à désenclaver les plus isolés.

Tiers-lieu culturel

Ces espaces centrés autour d'évènements artistiques visent à créer et animer la vie culturelle du territoire.

Ils sont un lien entre les acteurs (publics, associatifs) de la culture d'un territoire et les friches culturelles. Ils peuvent constituer un important vecteur de redynamisation des territoires du fait de leur force d'attraction : expositions, soirées, concerts, etc.



2

Synthèse de l'étude

Une dynamique locale portée par l'intercommunalité, à structurer sur l'ensemble du territoire

Il existe deux initiatives significative sur le territoire à ce jour, portés par l'intercommunalité :

- **1 tiers-lieu en activité** a été recensé (FL Tech) au sein d'un parc d'activité sur le bassin de Pompey, pôle urbain d'équilibre particulièrement structurant pour le territoire. Ce tiers-lieu d'innovation numérique porté par l'intercommunalité accompagne les startups et acteurs de l'écosystème numérique du territoire, et est un espace de coworking ouvert aux travailleurs indépendants et télétravailleurs locaux.
- **1 projet de tiers-lieu a été recensé**, dans la commune de Malleloy soit une commune rurale, au coeur d'une zone peu dense du territoire. L'intercommunalité porte ce projet pour constituer une offre de services au public dans cette zone, complémentaire à ce qui est proposé par le FL Tech.

Ces initiatives démontrent l'existence d'un véritable implication de l'intercommunalité pour le développement de tiers-lieux sur son territoire, par une offre complémentaire entre zone d'activité polarisante et zone peu dense :

- Les deux lieux portés par l'intercommunalité témoignent d'une stratégie à l'échelle de l'EPCI particulièrement intéressante pour le développement des tiers-lieux, avec **une offre complémentaire entre zone d'activité** où les initiatives peuvent émerger spontanément, et **zone peu dense** où l'impulsion d'une dynamique par la collectivité se fait souvent nécessaire.
- Néanmoins, la pérennité de ces lieux reste à prouver, en trouvant notamment un modèle économique viable pour ces lieux.
- De plus, créer une stratégie à l'échelle de l'intercommunalité implique de capitaliser sur les infrastructures existantes telles que les pépinières et hébergement d'entreprises, et sur les synergies possibles au niveau de l'ensemble du Sud 54.

A ce titre, il est nécessaire pour la Communauté de Communes de confirmer son positionnement vis-à-vis de cette dynamique :

- D'une part, les tiers-lieux sur la Métropole du Grand Nancy, qui concentre une grande diversité d'offres, participent à renforcer l'attractivité économique de ce pôle dominant, particulièrement impactant pour la CC Bassin de Pompey qui se trouve sur son aire d'influence directe.
- D'autre part, les projets du territoire peuvent souffrir d'un déficit d'attractivité et de professionnalisme mais jouent un rôle clé dans l'animation locale et l'attractivité de la Communauté de Communes.

Analyse de la demande potentielle concernant le télétravail

Le potentiel de télétravail : point de départ de l'analyse d'opportunité concernant le développement des tiers-lieux sur le territoire

Une des priorités de l'étude est l'analyse du potentiel de télétravail sur les territoires de la Multipole. Cela s'explique par **une volonté de favoriser le télétravail par le développement des tiers-lieux**. Le télétravail étant vu comme un vecteur de fixation de l'activité et un facteur de réduction des flux pendulaires, notamment vers la Métropole de Nancy. Cette analyse s'est faite comme suit :

- Analyse des mobilités pendulaires sur le territoire
- Catégorisation du potentiel de télétravail, par l'analyse des Catégories Socio-professionnelles du territoire
- Analyse de la demande de la part des travailleurs et des employeurs du territoire, via le questionnaire

Une analyse qui démontre une corrélation faible entre télétravail et fréquentation des tiers-lieux

L'analyse menée a fait remonter les points suivants :

- **Le potentiel de télétravail augmente régulièrement sur le territoire**, selon les données de l'Insee 11% des cadres télétravaillent au moins une fois par semaine
- **Néanmoins, seuls 12% des usagers des tiers-lieux (données nationales) sont des télétravailleurs**
- De plus, le questionnaire a fait remonter **une appétence limitée pour la pratique du télétravail au sein d'un tiers-lieux**, mise à part pour les répondants indépendants ou auto-entrepreneurs

A ce titre, le développement des tiers-lieux **ne semble pas directement corrélé à celui du télétravail**, la grande majorité des télétravailleurs salariés préférant rester à leur domicile.

Le contexte accentue la nécessité pour les tiers-lieux de se réinventer au-delà du concept de travail déporté et de coworking

Le développement des tiers-lieux d'activité a souvent été lié à l'essor du "coworking", qui est un concept de bureaux partagés où chacun peut mener son activité. Néanmoins, le contexte actuel remet en question ce développement, y compris dans les zones urbaines denses :

- **Une viabilité économique fragile** : les difficultés financières de We Work, "licorne" du secteur, démontre la fragilité du modèle économique du coworking, **reposant sur des charges fixes (foncier) alors que les revenus sont variables (forfait à la journée, à la semaine...)**
- **Un contexte sanitaire qui remet en question à court et moyen terme la viabilité des lieux ouverts au public**. A l'instar des activités culturelles ou de restauration, les tiers-lieux basés sur du coworking souffrent particulièrement de la crise.

Les grandes attentes concernant les

Tiers-lieux

CADRE PERSONNEL

- 1- Une offre culturelle
- 2- Des activités et des lieux de rencontre
- 3- Un atelier partagé pour faire ensemble

CADRE PROFESSIONNEL

- 1- Un bureau partagé
- 2- Des activités de conseil et de formation

EMPLOYEURS

- 1- Espace et activités de rencontres inter-entreprises
- 2- Atelier de prototypage et mutualisation d'outils/ressources

A RETENIR



- La pratique du télétravail n'est pas directement corrélée à la dynamique tiers-lieux.
- Au-delà du télétravail, la pratique du bureau partagé (coworking) comme principale activité d'un tiers-lieu est remise en cause par un modèle économique qui se révèle fragile à long-terme et par le contexte de la crise sanitaire à court-terme.

L'analyse de la demande montre une attente de création de cohésion sociale, dans le cadre privé comme professionnel

Les réponses recueillies sur le territoire font apparaître un besoin centré sur des lieux de rencontres et d'échanges, que ce soit économique ou social :

- Les réponses concernant les citoyens dans leur vie privée plébiscitent les tiers-lieux culturels et de rencontre. Cela démontre une envie de lieux partagés pour vivre des expériences et des rencontres locales.
- Les réponses venant des acteurs économiques et des salariés sont centrées sur des lieux permettant les rencontres professionnelles. Ces lieux devraient comporter des espaces de rencontre et de réunions, avec une attente sur des actions d'animation des acteurs économiques locaux.

Une analyse cartographique qui met à jour une forte polarisation des activités du territoire le bassin de Pompey, et sur l'axe Nancy-Pont-à-Mousson sur lequel se situe Pompey. Cela constitue à la fois une opportunité et un défi pour la dynamique locale :

- Le bassin de Pompey possède l'accessibilité et l'attractivité nécessaire au déploiement de tiers-lieux privés. L'axe Nancy-Pont-à-Mousson peut donc capitaliser sur ces dynamiques et les inciter. Le FL Tech constitue un premier projet pertinent, qui doit encore trouver une masse critique d'utilisateurs pour pérenniser son modèle.
- Les zones moins denses du territoire à l'est et l'ouest de l'axe Nancy-Pont-à-Mousson, en contraste, apparaissent enclavées et souffrant d'un manque de services de proximité (commerces locaux, services publics, transports, santé...). Ce manque d'attractivité pourrait être compensé par l'aide à l'implantation d'un lieu de vie, permettant de recréer du lien et de l'activité sociale sur le territoire : une initiative connexe à celle débutée sur Malleloy peut ainsi se montrer pertinente sur la zone ouest du territoire.

Les attentes sont centrées sur la création de nouvelles activités et de redynamiser lien social et économique sur le territoire. A ce titre, les pépinières d'entreprises présentes peuvent s'inscrire dans cette démarche afin d'actualiser leur offre de service. De même, **les acteurs du secteur local ont exprimé le besoin d'être mis en réseau et de développer une culture et des projets communs, à l'échelle du Pays Val de Lorraine mais aussi plus largement à l'échelle du Sud 54.**

Le présent document doit servir à s'interroger sur les positionnements possibles de la collectivité sur le territoire



Les grands principes d'actions de la collectivité au sein d'une dynamique tiers-lieu : 3 positionnements possibles

Pour une collectivité, les tiers-lieux peuvent couvrir des champs d'actions diverses par rapport à ses compétences :

- Vie culturelle
- Action sociale
- Développement économique

Une stratégie vis-à-vis des tiers-lieux devra donc s'inscrire dans un projet de territoire.

Dans tous les cas, la collectivité est tenue d'agir en coopération avec les initiatives privées recensées.

« Laisser-faire »

Il s'agit globalement du positionnement majoritaire actuellement sur le territoire du Sud 54. La plupart des collectivités sont restées sur une politique de non-intervention.

Ce positionnement revient à laisser la main à l'initiative privée. Le principal risque étant de laisser la dynamique actuelle, privilégiant la Métropole, s'accroître.



Positionnement clair et sans impact budgétaire



Risque de décrochage des initiatives locales ou des territoires les moins favorisés

« Coopérer et réguler »

La collectivité peut faire le choix de recenser, suivre et fixer le cadre du développement des tiers-lieux sur son territoire.

La collectivité se place en tiers de confiance, favorisant l'émergence et le développement des projets. Un tel positionnement nécessite de dégager du temps et des responsabilités au sein de la collectivité, mais pas nécessaire de soutenir financièrement les projets.



Positionnement clair, structuration d'un écosystème



Dégager les bonnes ressources pour éviter un effet déceptif voire déstabilisant

« S'impliquer »

Un EPCI à la compétence pour s'impliquer pleinement dans la dynamique tiers-lieux, que ce soit en mettant à disposition des ressources financières et humaines vers un projet ou en portant lui-même une initiative publique de tiers-lieu.

Ce positionnement revient à s'impliquer opérationnellement dans un ou plusieurs projets, pour participer à la dynamique locale et l'aider à se structurer et à se développer.



Permet de compenser une carence de l'initiative privée



Positionnement qui peut être contre-productif sur certains territoires ou typologie de lieux (concurrence)



3

**Analyse
cartogra-
phique sur
l'intercom-
munalité**

Cartographies des mobilités à l'échelle du pays

L'analyse des flux pendulaires sur le territoire

Les flux pendulaires, sources d'engorgement sur les routes, de perte de temps et de stress, **pourraient être réduits par la captation d'une partie des travailleurs vers des lieux de télétravail proches de leur domicile**. L'analyse de ces flux permet donc d'identifier les zones sur lesquelles ces espaces trouveraient la plus grande utilité.

D'importants flux, sur un axe Nord - Sud depuis et vers les villes de Metz, Pont-à-Mousson et Nancy.

A l'échelle du Pays du Val de Lorraine, ce sont plus de 317 000 déplacements quotidiens qui sont effectués, dont 209 000 en voiture (soit 66%). Certains EPCI, comme le Bassin de Pompey et le Grand Couronné se distinguent par une plus forte part modale de la voiture dans les déplacements (plus de 70%).

Les principaux flux pendulaires traversent les CC du Bassin de Pont-à-Mousson, du Bassin de Pompey et de Seille et Grand Couronné sur les axes :

- **Pont-à-Mousson – Bassin de Pompey – Nancy** : plus de 15 000 déplacements quotidiens
- **Metz – Pont-à-Mousson** : plus de 6 000 déplacements sortants de l'EPCI
- **Des échanges significatifs entre la CC de Pont-à-Mousson et le Bassin de Pompey** : plus de 6000 déplacements quotidiens

Certains flux concernent toutefois des activités non-déportables (agriculture, industrie ou encore défense...) qui ne peuvent être captés par des espaces de coworking.



Tiers-lieux

Existants	En projet
● Tiers-lieu d'activité	■ Tiers-lieu social
● Tiers-lieu d'innovation	
● Tiers-lieu de service au public	
● Tiers-lieu social	
■ Pépinière ou hébergement d'entreprises	

Flux domicile <-> travail*

—	Moins de 300 personnes
—	De 300 à 600 personnes
—	De 600 à 900 personnes
—	Plus de 900 personnes

Limites administratives

	Limites des intercommunalités
	Limites des communes
	Pays du Val de Lorraine
	Territoire du Syndicat Mixte Nancy Sud Lorraine

*Les flux du territoire ne sont pas représentés en deçà de 100 personnes

Le territoire de la CC du Bassin de Pompey se caractérise par :

- La présence d'un **axe autoroutier structurant (A31)**, d'un réseau ferré et de plusieurs départementales. La halte de Pompey connaît un niveau moyen de desserte : malgré 135 000 voyageurs annuels, 19 TER quotidiens vers Nancy et 20 vers Metz, mais se situe à l'écart du centre et n'est pas directement desservie par toutes les lignes.
- Le réseau Fluo, qui permet une desserte vers l'Est de l'EPCI, Pont-à-Mousson et Nancy au Sud. Ainsi que le réseau de bus « SUB NORD » assurant les liaisons entre le Bassin de Pompey et le Grand Nancy.
- La zone **Ouest** présente un **maillage plus faible** en termes de réseau de transports collectifs et d'axes routiers

Traversé par de nombreux axes de communication, **le Bassin de Pompey dispose d'une situation privilégiée en matière d'accessibilité.**

Sources :
Enquête Ménages Déplacements Sud 54 (2012/2013)
Etude gares et haltes du Sud 54 (2018)

Localisation

- Tiers lieux et hébergements d'entreprises
- Site remarquable
- Zone de chalandise immédiate (2 km)

Accessibilité et réseaux

Accès en transport en commun

- Ligne réseau fluo
- Arrêt réseau fluo
- Car TER
- Le Bus
- Le Sit
- Le Sub
- Movia
- Stan
- TMM

Autres moyens d'accès

- Réseau ferré
- Réseau autoroutier et national
- Axe routier principal
- Axe routier secondaire
- Gare

Limites administratives

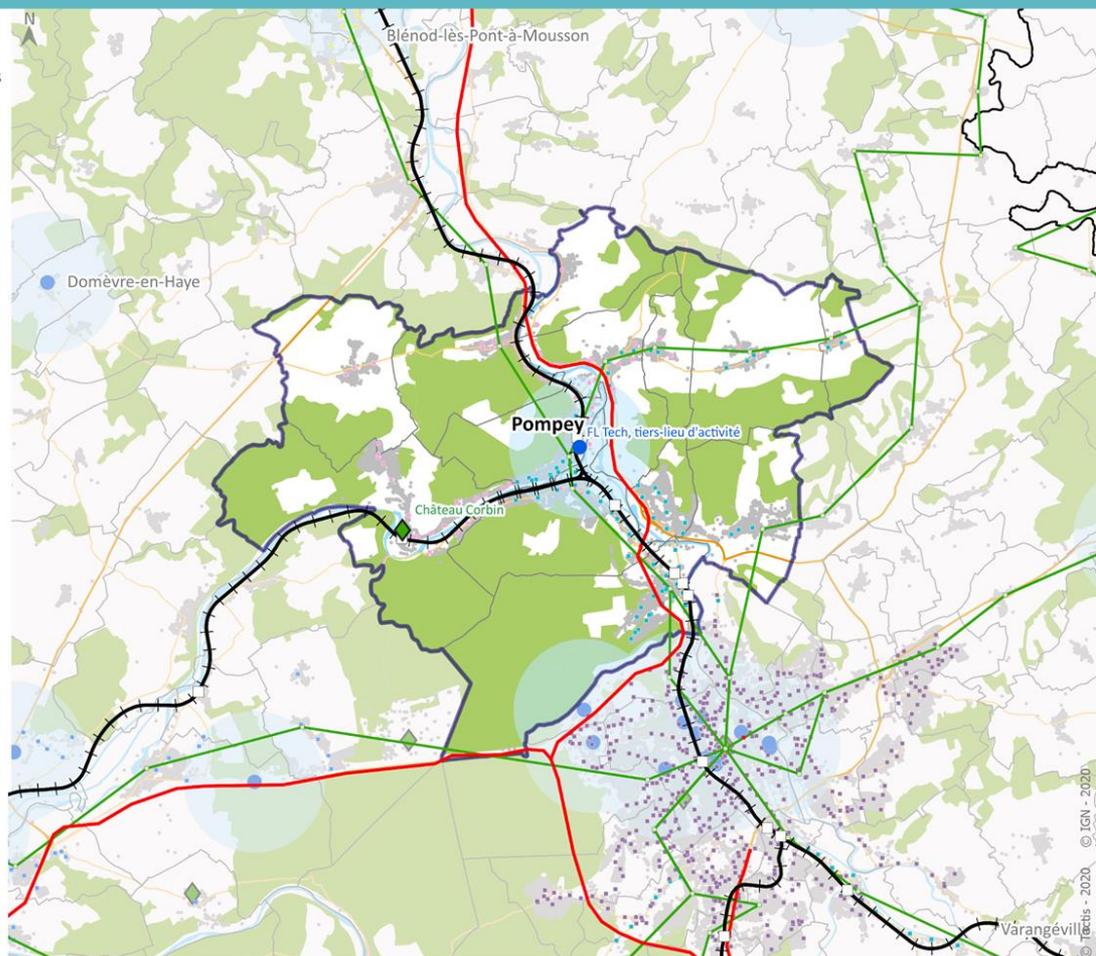
- Limite de l'intercommunalité
- Département
- Commune

Fond de carte

- Zone bâtie
- Zone boisée
- Zone humide

0 100 km

Source: INSEE, IGN, RFF, Tactis
Methodologie Tactis
Cartographie Tactis



Du fait de son passé industriel, la CC du Bassin de Pompey (41 000 habitants) est un espace qui se distingue par une importante densité si l'on compare aux EPCI limitrophes : 259 habitants au km² (contre 93 à l'échelle du Sud 54), **ce qui en fait le second EPCI le plus dense derrière la Métropole du Grand Nancy.**

- **Le cœur du territoire est très dense pour le Sud54**, autour des communes de Pompey et Frouard
- **La frange Ouest du territoire est moyennement dense**
- **Certains espaces au Nord Est quant à eux sont plus faiblement peuplés** (Faulx, Millery) et plus ruraux

L'implantation d'un tiers-lieu pourrait donc être priorisée sur la zone centrale du territoire, qui cumule densité de population et accessibilité (à l'inverse de certaines zones de la partie Ouest, moins bien desservies)

Localisation

- Tiers lieux et hébergements d'entreprises
- ◆ Site remarquable
- Zone de chalandise immédiate (2 km)

Densité de population

- moins de 50 hab/km²
- entre 50 et 100 hab/km²
- entre 100 et 500 hab/km²
- plus de 500 hab/km²

Accès

- Réseau ferré
- Réseau autoroutier et national
- Axe routier principal
- Axe routier secondaire
- Gare

Limites administratives

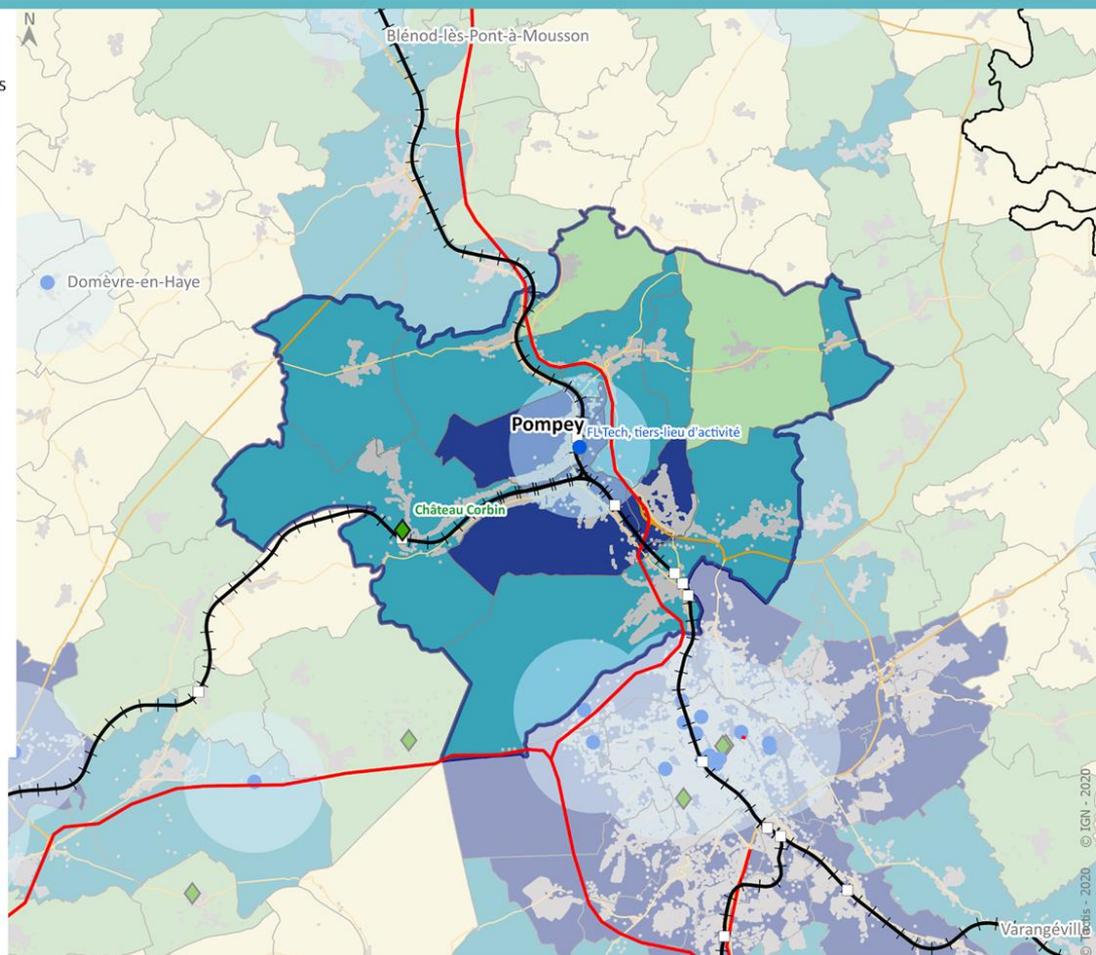
- Limite de l'intercommunalité
- Département
- Commune

Fond de carte

- Zone bâtie

0 100 km

Source: INSEE, IGN, RFF, Tactis
Methodologie Tactis
Cartographie Tactis



La CC, et particulièrement l'agglomération de Pompey compte 12396 emplois.

Sur les 16 941 actifs, **on estime compter 330 télétravailleurs**. De plus, sur les 1 870 entreprises, 69% sont sans salariés (indépendants, artisans, libéraux...) soit **1 303 potentiels travailleurs en recherche d'espaces partagés**.

L'analyse du questionnaire pour le Pays Val de Lorraine révèle que les particuliers dans le cadre de leur activité professionnelle **priorisent un lieu où ils pourraient avoir accès à de la formation et du conseil concernant leur activité**.

Ce type de lieu trouverait donc son utilité **au plus proche de l'implantation** des entreprises, qui sont bien réparties sur l'ensemble du territoire, avec une concentration vers le Sud (Pompey, Frouard, Champigneulle)

L'analyse des flux de mobilité révèle une attraction forte des actifs hors de leurs commune d'origine. A cela s'ajoute que **Pompey est bien le centre structurant du territoire, où l'ensemble des axes de communication se croisent**.

En conséquence, l'implantation du **tiers-lieu d'activité FL Tech est pertinente**, pour répondre à la demande des entreprises et d'autre part pour capter et retenir les flux de travailleurs. L'objectif principal étant désormais d'intensifier l'impact de ce lieu sur le territoire.

Sources :
Données INSEE (2015/2018)
Comparateur des territoires INSEE (2019)

Localisation

- Tiers lieux et hébergements d'entreprises
- ◆ Site remarquable
- Zone de chalandise immédiate (2 km)

Nombre d'entreprises

- moins de 25 entreprises
- entre 25 et 50 entreprises
- entre 50 et 100 entreprises
- entre 100 et 500 entreprises
- plus de 500 entreprises

Accès

- Réseau ferré
- Réseau autoroutier et national
- Axe routier principal
- Axe routier secondaire
- Gare

Limites administratives

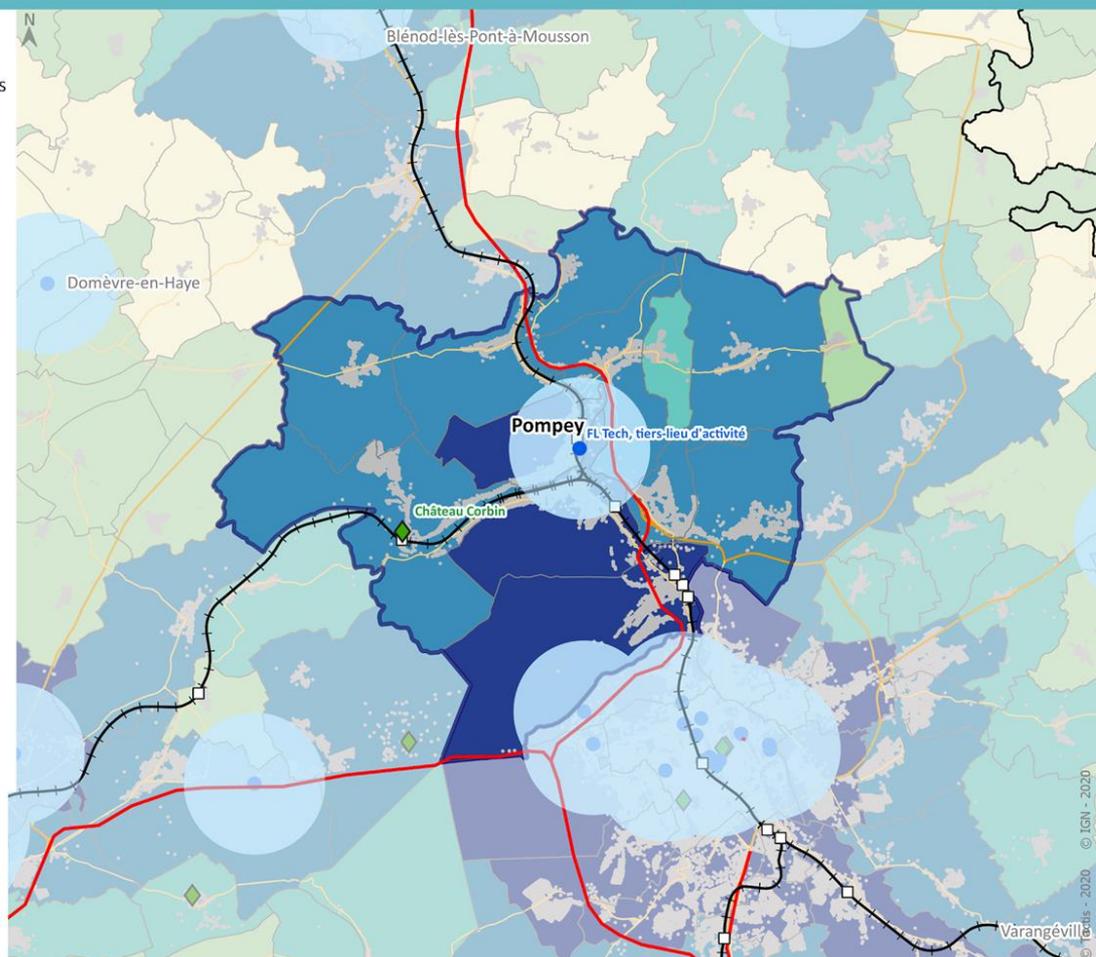
- Limite de l'intercommunalité
- Département
- Commune

Fond de carte

- Zone bâtie

0 100 km

Source: INSEE, IGN, RFF, Tactis
Methodologie Tactis
Cartographie Tactis



La CC du Bassin de Pompey compte **877 artisans, soit 4,7% de la population active**, une proportion proche de la moyenne du Sud 54 (4,5% d'artisans dans la population active en moyenne).

La présence d'artisans sur la CC du Bassin de Pompey semble obéir à une certaine logique territoriale. Ainsi, **l'Ouest du territoire autour du bassin de Pompey, (Frouard, Liverdun, Pompey)**, concentre un nombre important d'artisans (respectivement 155, 150 et 105 artisans).

A ce jour, il n'existe pas d'offre de tiers-lieu basée sur l'artisanat ou la fabrication sur le territoire. Toutefois, 32% des particuliers ayant répondu à l'étude de qualification de la demande à l'échelle du Val de Lorraine ont montré leur intérêt pour un espace de ce type.

Un espace qui proposerait des animations et activités liées à l'artisanat pourrait être envisagé, **notamment à l'Ouest du territoire où il existe des communes touristiques comme Liverdun qui attirent un certain nombre de visiteurs locaux et régionaux.**

Sources :
Données INSEE (2015/2018)
Comparateur des territoires INSEE (2019)

Localisation

- Tiers lieux et hébergements d'entreprises
- ◆ Site remarquable
- Zone de chalandise immédiate (2 km)

Nombre d'artisans

- moins de 25 artisans
- entre 25 et 50 artisans
- entre 50 et 100 artisans
- entre 100 et 250 artisans
- plus de 250 artisans

Accès

- Réseau ferré
- Réseau autoroutier et national
- Axe routier principal
- Axe routier secondaire
- Gare

Limites administratives

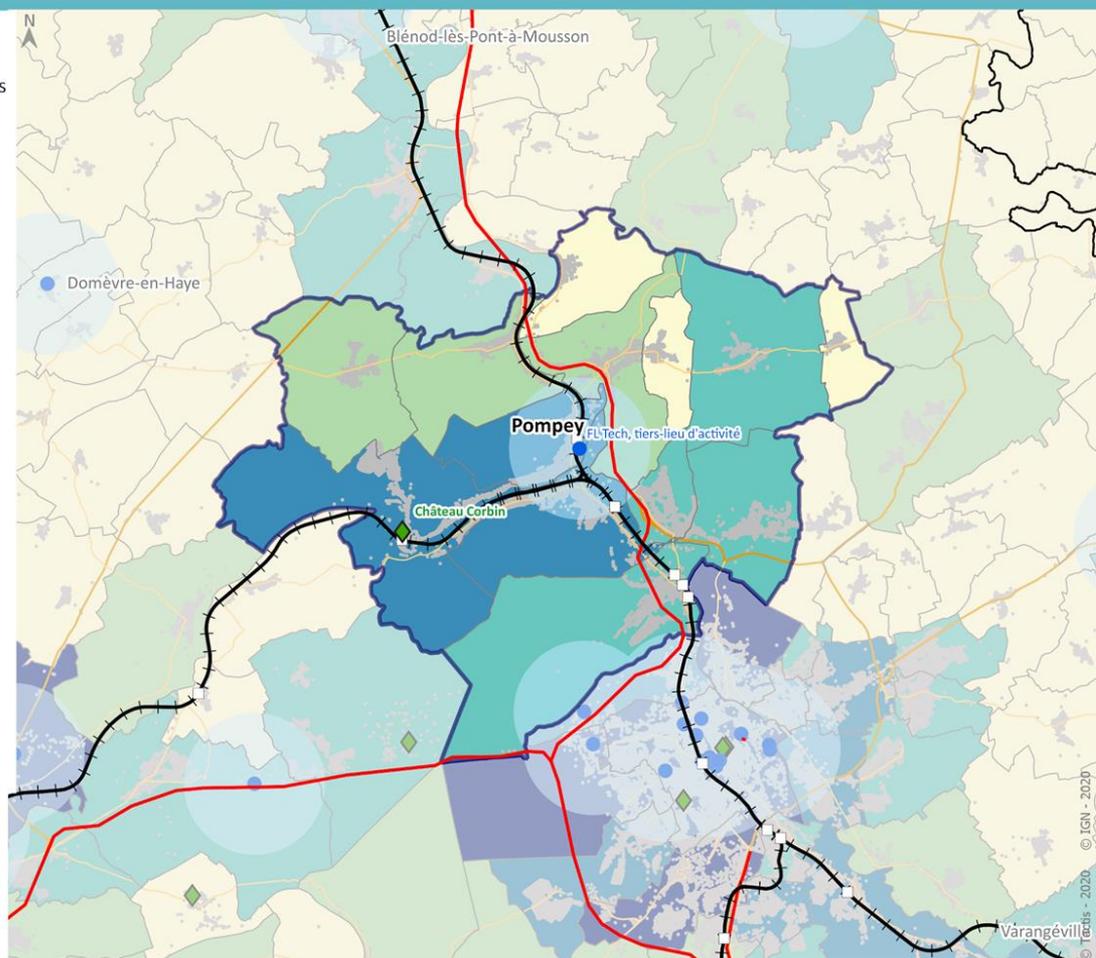
- Limite de l'intercommunalité
- Département
- Commune

Fond de carte

- Zone bâtie

0 100 km

Source: INSEE, IGN, RFF, Tactis
Methodologie Tactis
Cartographie Tactis



Le taux de mobilité des actifs représente sur chaque commune la proportion des actifs (16 941 au total sur l'EPCI) qui se déplacent sur **une commune différente de leur lieu de résidence** pour travailler.

Sur la CC (16 941 actifs), **le taux de mobilité est relativement élevé**, ce qui peut s'expliquer par la proximité des bassins de vie nancéien et messin.

Au total, ce sont 134 355 déplacements qui sont réalisés par jour par les habitants, dont 56 000 hors de l'EPCI (soit 42%). 71,3% de ces déplacements s'effectuent en voiture, ce qui en fait une des CC avec la part modale de la voiture la plus importante.

16% de ces déplacements journaliers sont liés au travail.

Localisation

- Tiers lieux et hébergements d'entreprises
- ◆ Site remarquable
- Zone de chalandise immédiate (2 km)

Taux de mobilité

- moins de 50%
- entre 50% et 70%
- entre 70% et 90%
- plus de 90%

Accès

- Réseau ferré
- Réseau autoroutier et national
- Axe routier principal
- Axe routier secondaire
- Gare

Limites administratives

- Limite de l'intercommunalité
- Département
- Commune

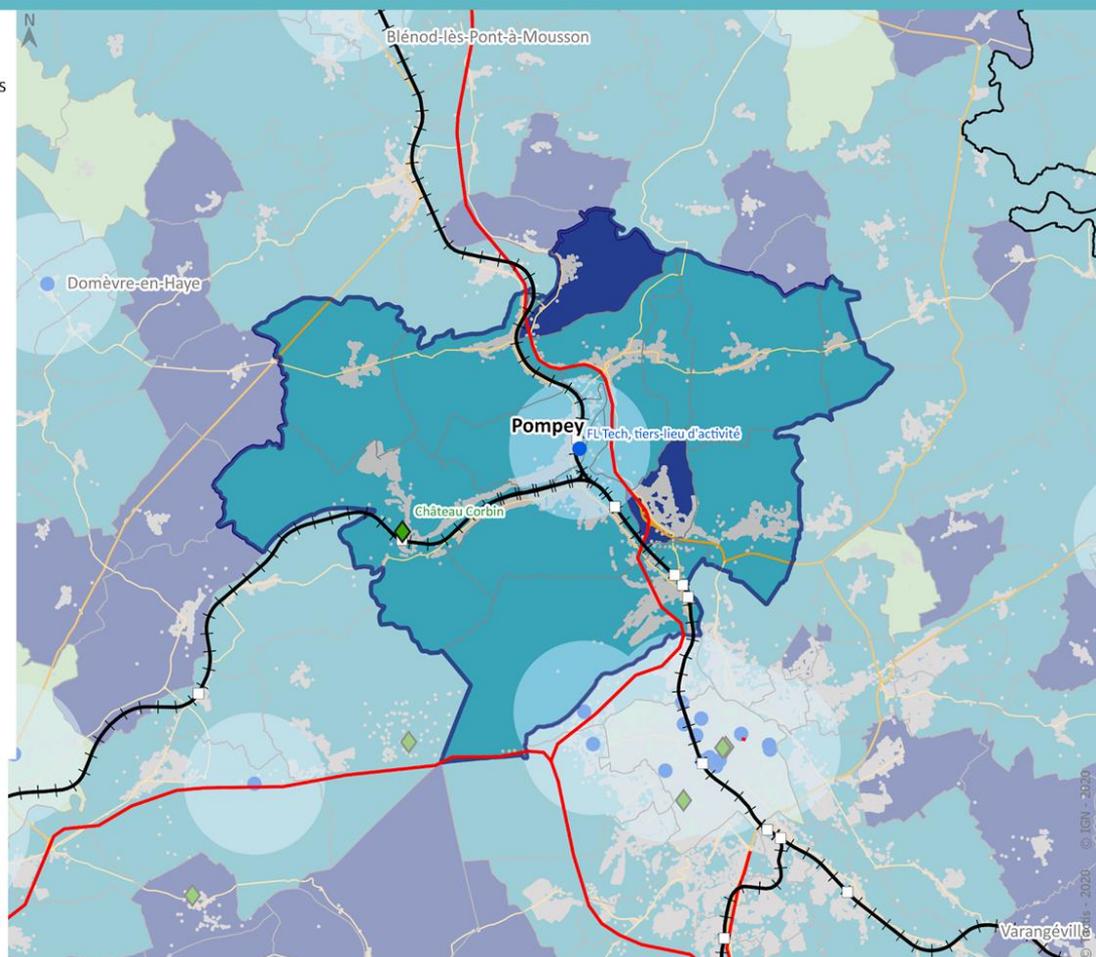
Fond de carte

- Zone bâtie

0 100 km

Sources :
Enquête Ménages Déplacements Sud 54 (2012/2013)
Données INSEE (2015/2018)
Comparateur des territoires INSEE (2019)

Source: INSEE, IGN, RFF, Tactis
Methodologie Tactis
Cartographie Tactis



La CC du Bassin de Pompey compte **2 429 chômeurs, soit 12,8% de sa population active**. Cela reste proche de la moyenne du Sud 54, à 11,3%.

En dépit d'une reconversion industrielle réussie, l'analyse du taux de chômage sur le territoire révèle **des zones plus touchées que d'autres**, notamment au Sud et au Centre du territoire (Pompey, Frouard, Champigneulle), propice à **l'implantation d'un projet de tiers-lieu social ou de service au public**.

Un **positionnement central et accessible, aux alentours de Pompey**, permettrait aussi d'adresser tout le Nord du territoire qui compte des espaces aussi touchés par le chômage.

Localisation

- Tiers lieux et hébergements d'entreprises
- ◆ Site remarquable
- Zone de chalandise immédiate (2 km)

Taux de chômage

- moins de 6%
- entre 6% et 10%
- entre 10% et 14%
- plus de 14%

Accès

- Réseau ferré
- Réseau autoroutier et national
- Axe routier principal
- Axe routier secondaire
- Gare

Limites administratives

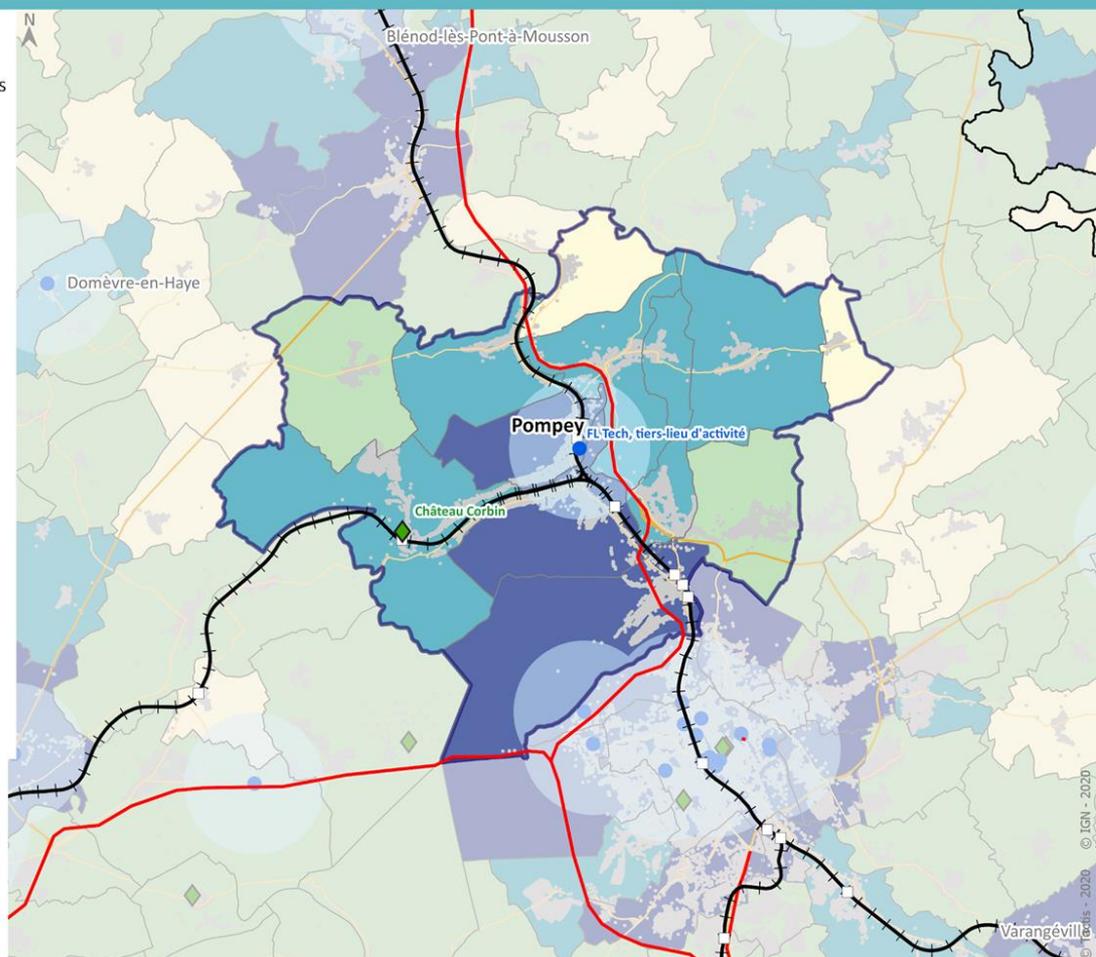
- Limite de l'intercommunalité
- Département
- Commune

Fond de carte

- Zone bâtie

0 100 km

Source: INSEE, IGN, RFF, Tactis
Methodologie Tactis
Cartographie Tactis



Si le taux de vieillissement est relativement constant sur le territoire, **c'est au Sud-Est qu'il est plus important** (Bouxières-aux-Dames, Lay-Saint-Christophe).

En croisant ces éléments avec les données de la carte précédente relative au taux de chômage, **on peut envisager des zones privilégiées pour le déploiement d'une offre basée sur l'inclusion, l'accompagnement aux personnes âgées et l'aide aux démarches administratives liées au retour à l'emploi au Centre Est du territoire** (Pompey, Custines, Bouxières-aux-Dames...)

Localisation

- Tiers lieux et hébergements d'entreprises
- ◆ Site remarquable
- Zone de chalandise immédiate (2 km)

Indice de vieillissement

- moins de 20%
- entre 20% et 30%
- entre 30% et 40%
- plus de 40%

Accès

- Réseau ferré
- Réseau autoroutier et national
- Axe routier principal
- Axe routier secondaire
- Gare

Limites administratives

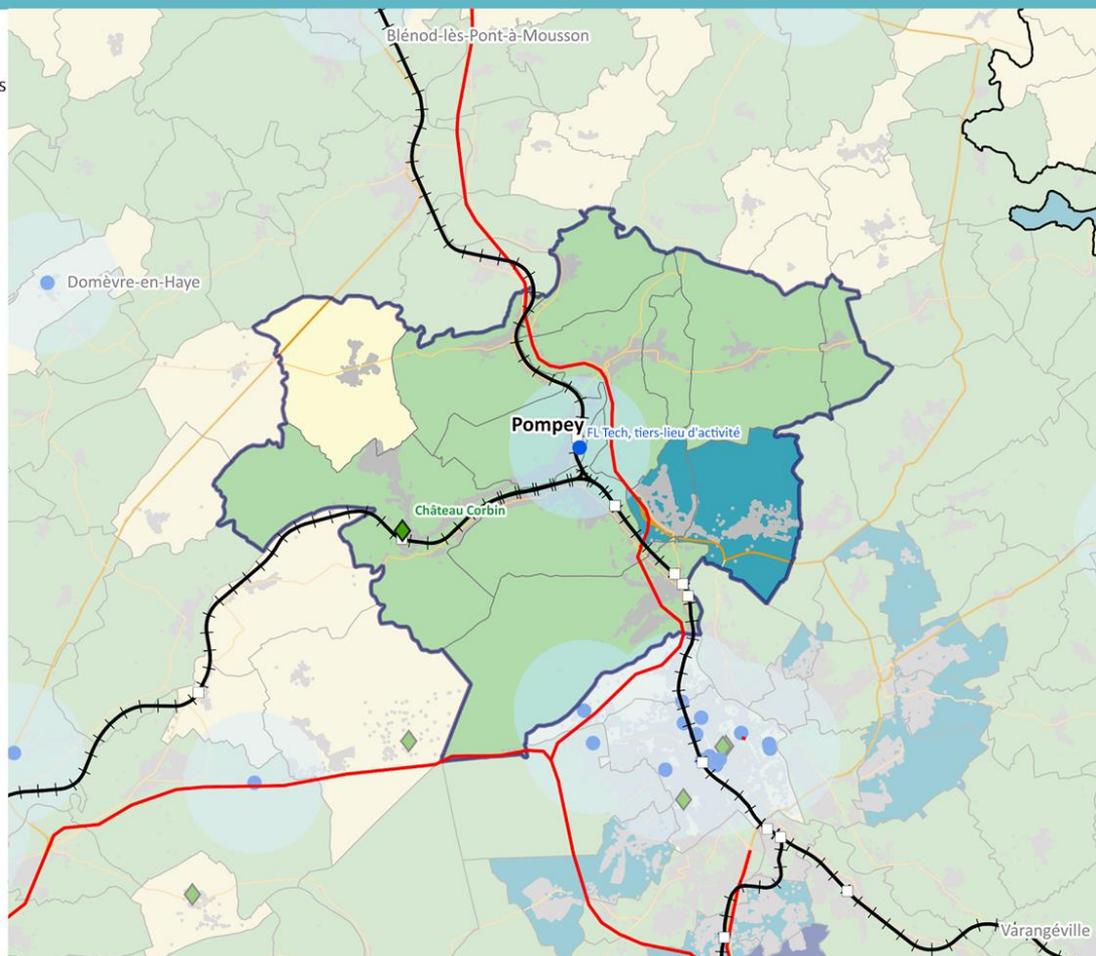
- Limite de l'intercommunalité
- Département
- Commune

Fond de carte

- Zone bâtie

0 100 km

Source: INSEE, IGN, RFF, Tactis
 Methodologie Tactis
 Cartographie Tactis



Propositions de secteurs à privilégier pour le développement de tiers-lieux



Zone d'implantation potentielle d'un tiers-lieu de service au public ou un tiers-lieu social

- Le Sud-Est du territoire se démarque par une poche d'inactivité
- Une position centrale et accessible permettrait de satisfaire les besoins de l'ensemble du territoire



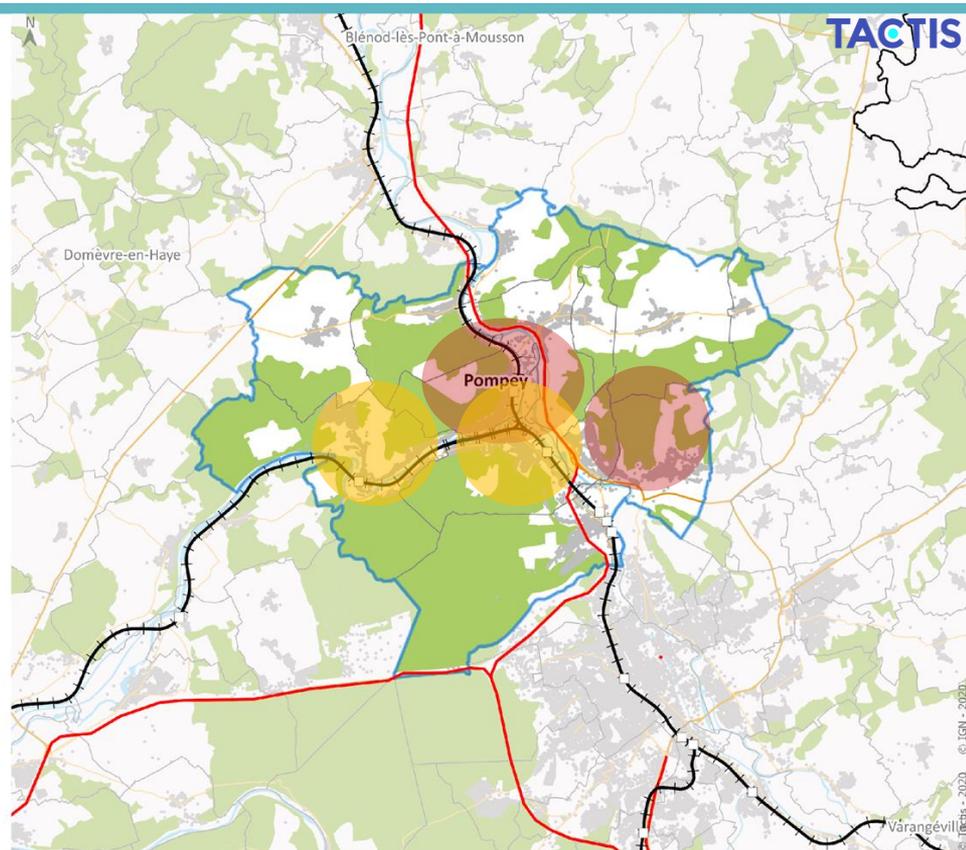
Zone d'implantation potentielle d'un tiers-lieu culturel ou d'un tiers-lieu social

- Centralité permettant de desservir l'ensemble de l'EPCI
- Plus à l'Ouest, possibilité de s'appuyer sur le patrimoine (Liverdun) et la densité d'artisans pour créer un espace autour d'activités culturelles et/ou artisanales

- Axes routiers**
- Réseau autoroutier et national
 - Axe routier principal
 - Axe routier secondaire
- Limites administratives**
- Limite de l'intercommunalité
 - Département
 - Commune
- Fond de carte**
- 🏠 Zone bâtie
 - 💧 Zone humide
 - 🌳 Zone boisée

0 100 km

Source: INSEE, IGN, RFE, Tactis
 Méthodologie Tactis
 Cartographie Tactis





4

Annexes

Eléments de méthode

Estimation du potentiel d'usagers de tiers-lieux d'activité :

- Le rapport de l'INSEE « *L'économie et la société à l'ère du numérique* » (2019) nous donne une proportion du nombre de télétravailleurs au moins un jour par semaine par CSP (Cadres 11,1%, Professions intermédiaires 3,2%, employés 1,4% et Ouvrier 0,4%, autres CSP non représentées). **La proportion de ces personnes télétravaillant au moins un jour par semaine est donc un premier indicateur du potentiel de télétravailleurs, usagers des tiers-lieux d'activité** disponibles sur l'ensemble du Sud 54 grâce aux données INSEE.
- Néanmoins, les télétravailleurs ne représentent que 12% des usagers des espaces de coworking. Les entreprises sans salariés (libéraux, travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs, etc.) représentent un second potentiel de personnes en recherche d'un espace de travail partagé (bureau, atelier, espace disponible ponctuellement...). **La proportion d'entreprises sans salariés est donc un second indicateur du potentiel d'usager de tiers-lieu d'activité** disponible sur l'ensemble du Sud 54 grâce aux données INSEE.

De nouvelles perspectives pour le télétravail

- Il convient de préciser que **les chiffres du télétravail sont amenés à augmenter** : une étude Malakoff Médéric - Humanis estime une augmentation régulière de la part des entreprises qui propose à leurs salariés de télétravailler : 26% en 2017, 31% en 2018, et 32% en 2019. De plus, **les pouvoirs publics soutiennent cette tendance** : législation, aides aux entreprises, accompagnement logistique et financier des acteurs (entreprises, associations), construction de lieux d'accueil...
- Le télétravail a également connu un essor important provoqué par la crise de la Covid-19 au printemps 2020. D'après une étude réalisée par Odoxa-Adviso Partners, durant les deux mois de confinement, 3,3 millions de collaborateurs ont eu la possibilité de travailler à distance, en plus des 1,8 millions qui bénéficiaient déjà occasionnellement de cette possibilité, soit un totale de 5,1 millions de télétravailleurs sur le territoire. L'étude Malakoff-Médéric chiffrait à **73% la part des actifs souhaitant demander à poursuivre leur pratique du télétravail à la suite de la période de confinement**.
- Cependant, **il convient de ne pas confondre augmentation du télétravail** (travail à domicile imposé par le contexte sanitaire actuelle, flexibilité croissante des structures) **et augmentation du coworking** (espace de travail partagé par plusieurs personnes d'entreprises et professions différentes). En effet, le contexte sanitaire actuel semble peu favorable au coworking et à la rencontre de travailleurs au sein d'un même espace clos...



Eléments de méthode

Données utilisées pour l'estimation du potentiel d'utilisateurs du tiers-lieu culturel, social ou de service au public :

- **Taux de mobilité** : il représente sur chaque commune la proportion des actifs qui se déplacent sur **une commune différente de leur lieu de résidence** pour travailler. En croisant cette donnée avec les chiffres de l'Enquête Ménages Déplacement Sud Meurthe-et-Moselle (nombre de déplacements journaliers par EPCI, proportion de ces déplacements hors de l'EPCI, proportion de ces déplacements qui s'effectuent pour le travail, part modale de la voiture dans ces déplacements...), il permet de quantifier et localiser l'impact d'une offre de lieu de travail au plus proche des zones de résidence.
- **Taux de chômage** : il représente la proportion de chômeurs parmi la population active. Sa représentation cartographique permet de localiser les zones où **l'implantation d'un projet de tiers-lieu social ou de services publics peut constituer un facteur de redynamisation** et d'aide à l'inclusion de personnes qui se trouvent loin de l'emploi ou en manque de liens sociaux.
- **Indice de vieillissement** : il représente le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. De la même manière que pour le taux de chômage, l'analyse du taux de vieillissement de la population permet d'identifier les zones sur lesquelles **la population peut présenter des besoins en termes de tiers-lieux de services au public ou de tiers-lieu social et culturel**.

Sources des données :

- Etude de l'Enquête Ménages Déplacements Sud Meurthe-et-Moselle (2012-2013)
- Statistiques INSEE (Recensement de la population 2017 et rapport « *L'économie et la société à l'ère du numérique* » 2019)
- Résultats de l'enquête réalisée dans le cadre de l'étude tiers-lieux (2020)

TACTIS



Tél. : + 33 (0) 1 49 57 05 05 - Fax : + 33 (0) 1 49 57 05 05



contact@tactis.fr



43 rue des Meuniers - 94300 Vincennes - France



www.tactis.fr